



DRY PACK GROUT

COULIS SANS RETRAIT POUR STRUCTURES

EMBALLAGE

Sacs et seaux de 22,7 kg
Code : 088B 50

RENDEMENT APPROXIMATIF

Sac de 22,7 kg : 0,011 m³ (0,40 pi³)
lorsque malaxé avec 2,08 à 2,65 litres
d'eau potable

NETTOYAGE

Nettoyer les outils et l'équipement
avec de l'eau avant que le matériau ne
durcisse

DURÉE DE CONSERVATION

Deux ans dans son emballage d'origine
non ouvert

DESCRIPTION

DRY PACK GROUT est conçu pour être utilisé dans les endroits où des résistances élevées et des matériaux sans retrait sont requis. DRY PACK GROUT contient uniquement des granulats naturels. Sa formulation permet de le malaxer avec un minimum d'eau pour une mise en place par compactage à une consistance légèrement humide lorsqu'il n'est pas souhaitable ou possible d'utiliser des coulis coulants, fluides ou plastiques.

CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

CARACTÉRISTIQUES ET AVANTAGES

- Extrêmement cohésif à une consistance de compactage légèrement humide
- Non tachant et ressemble au béton
- Ne contient pas d'ingrédients corrosifs ou à base de chlorures
- Résistances élevées à la compression, pour une capacité portante maximale
- Sans retrait, pour un support de longue durée

DOMAINES D'APPLICATION

- Plaques de base structurales
- Équipement et machinerie
- Éléments préfabriqués

APPARENCE

DRY PACK GROUT est une poudre à écoulement libre conçue pour être mélangée à une quantité minimale d'eau. Après le malaxage et la mise en place, la couleur peut initialement sembler beaucoup plus foncée que celle du béton adjacent. Bien que la couleur pâlera substantiellement au fur et à mesure que le béton mûrira, il se peut que le coulis paraisse toujours plus foncé que le béton adjacent.

DONNÉES TECHNIQUES

Les données suivantes sont des valeurs typiques obtenues en laboratoire. Il faut s'attendre à des variations modérées lors d'une utilisation sur le terrain.

Méthode de test	Propriété testée	Résultats
ASTM C109M* cubes de 50 mm (2 po)	Résistance à la compression	1 d 17 MPa 3 d 28 MPa 7 d 41 MPa 28 d 48 MPa

* Voir ASTM C1107, section 11.5

MODE D'EMPLOI

Il est recommandé que l'entrepreneur et l'ingénieur consultent le document *Directives d'application – coulis à base de liant* publié par Euclid Chemical. Ce document présente des directives détaillées sur la mise en place des coulis à base liant fabriqués par The Euclid Chemical Company.

Note : Si l'entrepreneur n'est pas familiarisé avec les techniques standards de mise en place du coulis, il est suggéré de tenir une réunion d'avant-projet afin de revoir les détails du projet qui sont uniques à l'ouvrage. Veuillez contacter votre représentant Euclid Chemical pour de plus amples renseignements.

Malaxage : Le contenu en eau varie selon la température et l'humidité relative, mais se situe généralement entre 2,08 et 2,65 litres par sac de 22,7 kg. Un malaxeur mécanique doit être utilisé pour malaxer DRY PACK GROUT.

Mise en place : À l'aide d'un outil de battage muni d'une tête arrondie, tasser le coulis malaxé dans la cavité ou l'espace en donnant des coups secs et rapides. L'utilisation de marteaux ou de maillets peut aider à la mise en place. Entasser du matériau jusqu'à ce que l'espace soit rempli. Finir les bords exposés comme requis. Prendre garde de ne pas désaligner des plaques critiques lors du processus de tassement.

Application : Consultez la brochure *Directives d'application – coulis à base de liant* pour obtenir les moyens et méthodes d'installation.

PRÉCAUTIONS/LIMITATIONS

- Le coulis doit être protégé du gel jusqu'à ce qu'il atteigne une résistance minimale de 27,6 MPa.
- Un mûrissement adéquat est requis.
- Ne pas ajouter d'adjuvants ou de fluidifiants.
- Ne pas utiliser le matériau à des températures pouvant causer un gel prématuré.
- Entreposer le produit dans un endroit sec.
- Lorsque requis, suivre les recommandations du document ACI 305R pour le bétonnage par temps chaud [Guide to Hot Weather Concreting] ou du document ACI 306R pour le bétonnage par temps froid [Guide to Cold Weather Concreting].
- Toujours consulter la fiche de données de sécurité avant l'utilisation.

Révision : 1.23

La version anglaise de la présente fiche pourrait contenir de l'information plus récente.

GARANTIE : Euclid Canada, (Euclid), garantit uniquement et expressément que ses produits sont sans défauts de matériel ou de main-d'œuvre pendant un (1) an à partir de l'achat. À moins d'être autorisée par écrit par un responsable d'Euclid, aucune représentation ou déclaration verbale ou écrite par Euclid et ses représentants ne peut modifier cette garantie. EN RAISON DE LA GRANDE VARIABILITÉ DES CONDITIONS DE CHANTIER, EUCLID NE FAIT AUCUNE GARANTIE IMPLICITE OU EXPLICITE QUANT À LA QUALITÉ LOYALE ET MARCHANDE OU L'APTITUDE À REMPLIR UNE UTILISATION ORDINAIRE OU PARTICULIÈRE DE SES PRODUITS ET LES EXCLUT DE SA GARANTIE PAR LE FAIT MÊME. Si un produit Euclid ne rencontre pas la garantie, Euclid remplacera le produit, sans frais pour l'acheteur. Le remplacement du produit sera le seul et exclusif remède disponible et l'acheteur n'aura aucune autre compensation pour des dommages supplémentaires ou consécutifs. Toute réclamation doit être faite dans l'année qui suit l'infraction. Euclid n'autorise personne, en son nom, à faire des énoncés verbaux ou écrits qui modifient les renseignements et les instructions d'installation qui se trouvent sur les fiches techniques ou sur l'emballage. Tout produit Euclid qui n'est pas installé selon les renseignements et les instructions d'installation perd sa garantie. Les démonstrations de produits, s'il y en a, sont faites uniquement pour illustrer l'utilisation du produit. Elles ne constituent pas une garantie ou une variante à la garantie. L'acheteur sera l'unique responsable pour déterminer la pertinence des produits Euclid en fonction des utilisations qu'il veut en faire.